

Paris, le 21 juillet 2016

Cr160707 Reims Grand Centre – Atelier « rémois de Paris » vdef

## CONCERTATION REIMS GRAND CENTRE



*Compte-rendu de l'atelier « Rémois de Paris »  
du jeudi 5 juillet 2016*



# SOMMAIRE

<b>1. PRÉAMBULE .....</b>	<b>3</b>
1.1. POINT MÉTHODOLOGIQUE.....	3
1.2. OÙ EN EST-ON DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION ? .....	3
<b>2. DISCOURS INTRODUCTIFS DE M. LE MAIRE ARNAUD ROBINET .....</b>	<b>4</b>
<b>3. ECHANGES AVEC LA SALLE.....</b>	<b>5</b>

# 1. PRÉAMBULE

## 1.1. POINT MÉTHODOLOGIQUE

Ce document décrit le déroulement et compile le contenu des échanges intervenus lors de l'atelier du mardi 5 juillet 2016 entre Arnaud Robinet, député-maire de Reims, et une quarantaine de « Rémois de cœur » – étant nés ou ayant vécu, étudié ou travaillé à Reims et aujourd'hui habitant la région parisienne.

Les participants ont été conviés pour que leur soit présenté le projet et pour recueillir leurs idées sur les pistes d'améliorations possibles du projet Reims Grand Centre. Une salle a pour l'occasion été mise à disposition par Capucine Fandre, directrice de Séance Publique. L'accueil des participants par Philippe Germain, président de l'association les Rémois de Paris, puis la présentation de la démarche de concertation par Marie-Catherine Bernard, directrice de l'agence Palabreo, ont ouvert la réunion. M. le député-maire, appuyé de François Leclercq, directeur de l'agence d'urbanisme éponyme en charge du projet, a présenté le projet et ses enjeux pour la ville de Reims et son agglomération. Les participants ont ensuite été invités à s'exprimer et échanger avec M. le député-maire de manière libre.

## 1.2. OÙ EN EST-ON DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION ?

L'atelier « Rémois de Paris » vise à compléter la vision du projet exposé par les Rémois lors des ateliers précédents.

Les idées apportées lors de cette réunion viendront enrichir le bilan de la concertation dont la restitution est prévue le 6 octobre. Entre-temps, un atelier réunira les entreprises du territoire pour parachever ce cycle de concertation.



## 2. DISCOURS INTRODUCTIFS D'ARNAUD ROBINET

M. le député-maire remercie Philippe Germain pour son introduction, Capucine Fandre pour son accueil et les participants pour leur présence.

M. le député-maire remarque que, même s'ils habitent Paris, les participants à l'atelier ont toujours des attaches sur Reims, des attaches familiales ou parce qu'ils y reviennent souvent. Cette démarche des « Rémois de Paris » vise à les associer au projet du mandat qui est celui de la reconversion, dans un premier temps, de la friche de « l'ex-Sernam » et d'un projet bien plus vaste : Reims Grand Centre. Ce projet est d'abord né d'une volonté politique, M. le député-maire en profite ainsi pour saluer Catherine Vautrin et excuser son absence. L'agence François Leclercq, cabinet d'urbanisme parisien, s'est constitué en groupement avec une équipe pluridisciplinaire et a la charge d'étudier le réaménagement de tout un secteur de l'hyper centre-ville, dont la friche du Sernam sur laquelle il a été décidé d'implanter un complexe aqua-ludique et une salle événementielle. Le projet comprend également la réhabilitation des Promenades (depuis le secteur du boulingrin jusqu'au Centre des congrès), le secteur du Tri postal (situé près de la gare centre) ainsi que le secteur des halles et de la place du Boulingrin. M. le député-maire rappelle que les halles ne sont utilisées que deux fois par semaine alors que leur réhabilitation a coûté 36 millions d'euros, citant Jean-Louis Schneiter (« cela fait cher du kilo de carottes »), pour justifier que l'on étudie aujourd'hui une autre utilisation de ces halles tout en conservant sur ce secteur une activité « marché ».

Cette démarche M. le député-maire a souhaité l'associer, ce qui n'a jamais été fait à Reims, à une véritable concertation avec les rémois. Une première phase a eu lieu avec la réunion débat du 27 mai qui a rassemblé 400 Rémois tirés au sort sur les listes électorales pour une présentation du projet et une première étape de travail, une seconde a rassemblé 100 participants pour construire leur vision du projet. Se tiendra également une phase de concertation avec les forces vives du territoire, c'est-à-dire les chefs d'entreprises notamment. Une restitution est prévue le 6 octobre. M. le député-maire est rassuré par la similitude des attentes, inquiétudes et objectifs des rémois et des élus ce qui démontre le fait que les élus connaissent leur ville et partagent la même ambition.

*[Sur ces mots, M. le député-maire donne la parole à Marie-Catherine Bernard pour expliquer la méthode de la concertation à laquelle succède François Leclercq pour la présentation du projet lui-même.]*

*[M. le député-maire reprend ensuite la parole.]*

Ce projet s'inscrit dans ce qui est fait dans le centre-ville (réhabilitation du patrimoine, voirie, etc.) pour faire de Reims une cité attractive. Selon M. le député-maire, Reims est désormais en concurrence avec d'autres villes importantes, la 12<sup>e</sup> ville de France (ndlr Reims) ne peut alors se passer d'avoir des équipements.

La salle événementielle aura une vocation sportive, culturelle et économique, en complémentarité avec le Centre des congrès. M. le député-maire fait état d'un volume de demande en augmentation alors que la capacité, elle, reste limitée.

Aucune des 5 piscines de Reims n'est olympique puisque celle-ci a été fermée en octobre 2013 et le bâtiment démoli en 2014, le pôle aqua-ludique a vocation à remédier à cela.

Pour les Promenades, dont les parkings ont remplacé les anciens bassins, l'idée a été reprise désormais d'un petit « Central Park » pour redonner ce lieu aux Rémois afin qu'ils aiment s'y retrouver et flâner. Il est donc prévu de supprimer tout le stationnement en surface pour créer un parking souterrain.

M. le député-maire tient à rappeler que ce projet s'inscrit également dans un ensemble d'autres projets tels que la clinique privée à Courlancy, la reconstruction du CHU, le projet Veuve Clicquot aux

portes de Reims, le PNRU concernant les quartiers de Croix-Rouge, Orgeval, Europe et Châtillon, pour un total d'environ 1 milliard d'euros d'investissement sur le territoire d'ici à 2020.

*[Marie-Catherine Bernard explique ensuite ce qui est attendu des participants : leur regard sur le projet, sur la programmation des différents espaces (les halles et la place du Boulingrin, les pieds d'immeubles sur le Sernam, les Promenades).]*

### 3. ÉCHANGES AVEC LA SALLE

#### Participant 1 :

Est né et a vécu 25 ans à Reims, à la Maison des migrants. Ancien propriétaire à Reims de plusieurs immeubles sur le site du projet ou aux abords, cette personne est donc impactée par le projet. À part la démolition de la Maison des migrants, ce projet est parfait notamment parce qu'il résorbe la coupure entre les différents quartiers.

#### Participant 2 :

Il est intéressant d'ouvrir le centre-ville sur l'arrière de la gare.

#### Participant 3, Thierry :

Concernant la salle événementielle, pourra-t-elle avoir une utilisation pour les JO 2024 ?

#### Réponse de M. le député-maire :

Il est à noter que lors de l'Euro, de nombreux restaurateurs notamment étoilés, ont fait état d'une forte affluence d'étrangers, notamment à Reims. L'impact JO sera donc réel. Des équipes pouvant au surplus venir s'entraîner dans les équipements de Reims. En ce qui concerne la piscine, celle-ci respecte le cahier des charges pour accueillir des compétitions internationales. C'est le cas également de la salle événementielle pour les matchs de basket.

#### Participant 4 :

Est-il prévu un *naming* ? Et quels sont les délais de mise en œuvre

#### Réponse de M. le député-maire :

Est ouvert sur le sujet du *naming*. L'objectif est une ouverture fin 2019/2020.

#### Philippe Germain :

Le Centre vivant de Reims est passé de la place d'Erlon, au quartier autour de l'hôtel de ville et de la place du forum, etc. Ne va-t-on pas augmenter ce décalage d'activité entre le côté hôtel de ville et le côté place d'Erlon ?

#### Réponse de M. le député-maire :

M. le député-maire ne le croit pas car la place d'Erlon restera le centre névralgique de l'animation et de la concentration de clients et de consommateurs. La clientèle de la place d'Erlon n'étant pas la même que celle de la place du forum dont la mixité est plus importante qu'auparavant.

Philippe Germain :

Combien cela coûte et combien cela rapporte ? Quel montant de financement public et de financement privé ? Qu'en attend-on en termes de retombées fiscales pour la Ville, d'emploi, d'attractivité, etc. ?

Réponse de M. le député-maire :

La Nautilud, c'étaient 300 000 entrées par an. En comparaison, un complexe identique à celui prévu dans le projet a été construit à Chartre et capte 800 000 entrées par an. Le complexe aqua-ludique a véritablement l'objectif de rayonner au-delà de la ville de Reims en donnant la possibilité d'y rester une journée.

Participant 5 :

Positif : le projet semble bien résorber la fracture existante. Quelles institutions pourraient se situer sur le site ?

Réponse de M. le député-maire :

Le terrain n'est pas donné par la SNCF, l'objectif étant de valoriser l'espace. Piscine et salle événementielle prennent environ 4 hectares sur les 7 disponibles. Il reste donc 3 hectares à valoriser par des logements, bureaux ou autres activités commerciales.

Participant 6 :

C'est un projet formidable, qui crée de l'intérêt pour les Rémois avec tous les équipements. Mais cela ne va-t-il pas augmenter l'effet pendulaire entre Reims et Paris ? Que va-t-il être fait pour que les gens aient envie de rester à Reims et soient attirés par ce projet ? Mettre en valeur les monuments est une bonne idée car les visiteurs ne connaissent pas Reims pour autre chose que le champagne, y a-t-il d'autres éléments à mettre en valeur que la porte de Mars, etc. ?

Réponse de M. le député-maire :

L'année passée, 25 entreprises françaises, japonaises ou allemandes se sont implantées à Reims (record battu) profitant de l'effet TGV. La politique de Reims en la matière est attractive et cela sans argent public, car les entreprises ne sont pas accompagnées financièrement. La Ville mène également une politique d'attractivité résidentielle pour tenter d'attirer certains franciliens compte tenu du taux élevé de logements sociaux (43 %) qui pourrait faire l'objet d'un rééquilibrage.

Deuxièmement sur la partie touristique, la mise en place d'un ensemble de parcours (notamment autour du patrimoine gallo-romain, etc.) par l'Office du tourisme s'accompagne actuellement d'une politique de rénovation du patrimoine (porte de Mars restaurée, fontaine Subé – seul monument resté après les bombardements de 14-18 – remise en eau et éclairée, parvis Saint-Remi refait, rénovation de l'église Saint-Maurice, politique de voirie de qualité autour des monuments, rénovation et extension du musée des beaux-arts, etc.).

Participant 7, Gaël :

Très intéressé par le centre aquatique, la fosse de plongée pourrait permettre d'attirer des visiteurs pour le week-end (à l'instar de Bruxelles ou Chartres).

Avec toutes cette attractivité créée, l'aspect hébergement est peu abordé sachant que les capacités sont déjà limitées aujourd'hui.

Réponse de M. le député-maire :

Sur la fosse de plongée, il y a eu une concertation avec le cabinet ISC qui a rencontré dès 2014 les associations et clubs sportifs de la ville (natation, clubs de plongée, etc.). Il en est ressorti que l'installation d'une fosse de plongée nécessite un bassin dédié. L'entraînement est déjà possible à

Reims, les clubs se déplaçant en région parisienne, en Moselle, ou en Belgique pour leurs fosses de plongée.

Concernant le second point, plusieurs dossiers d'hôtel sont actuellement à l'étude pour Reims du fait de la forte demande de construction. Il y aura un hôtel sur la place du Boulingrin. À ce propos, lors de l'atelier habitants, les participants ont marqué leur préférence pour la réalisation de deux bâtiments avec un mail entre les deux et ne masquant pas la perspective sur les Halles, plutôt que d'un seul bâtiment sur socle. Certains hôtels font actuellement des travaux d'extensions de leur capacité. Aussi, l'hôtel appartenant à l'enseigne Marriott sur le parvis de la Cathédrale commence ses travaux d'ici la fin de l'année. Il ne faut pas non plus déséquilibrer le marché.

#### Participant 8 :

La « grande salle événementielle » est un terme trop générique. Qu'est-ce que la ville compte en faire ? Sera-ce une salle de spectacle ? Sera-t-elle complémentaire au Centre des congrès ? Pourra-t-on y tenir des salons ? Ce n'est pas clair. Quelle en sera la capacité ? Réussira-t-on à la rentabiliser à l'année ? L'attractivité vis-à-vis de la région parisienne dépend de la fréquence des TGV, qui est limitée.

#### Réponse de M. le député-maire :

La SNCF a fait des études de marché et, aujourd'hui, la capacité de clientèle est jugée trop faible pour remplir d'autres trains. Par ailleurs, Reims est bien desservie au regard de la desserte d'autres villes de région parisienne grâce à ses deux gares.

S'agissant de la salle événementielle, le cahier des charges de l'appel d'offre fixe un minimum de 5 500 places compte tenu de ce que certains appellent « arena » pour les événements sportifs type basket. Pour les concerts nous sommes partis sur un minimum de 6 000 mais ce chiffre pourra monter selon les réponses des candidats. Certaines parties permettront d'avoir des activités complémentaires au Centre des congrès et du parc des expositions. L'objectif étant d'être complémentaire avec ce qui existe ailleurs (Châlons-en-Champagne avec le Capitole, Millesium à Epernay). Au concessionnaire de faire les études pour affiner le nombre de places. À noter que, sur le territoire local, l'offre en termes de concerts est très nettement inférieure par rapport à des territoires équivalents en termes de population (Caen par exemple).

#### Participant 8

Pourra-t-on imaginer d'accueillir des salons nationaux ?

#### Réponse de M. le député-maire :

Bien sûr.

#### Participant 9, Olivier :

Deux remarques visuelles : la présence du cimetière, d'une part, et l'absence du Luchrone, d'autres part.

#### Réponse de M. le député-maire :

Le cimetière est un peu le Père Lachaise de Reims. Il faut donc le préserver. Les Rémois sont très attachés au Luchrone et il sera remis à Reims, non pas place de la République, mais ailleurs en fonction de contraintes techniques et rénové grâce à un travail supplémentaire de l'artiste en lien avec les nouvelles technologies.

Participante 10 :

Comment redynamiser les halles du Boulingrin ? C'est un bel espace mais il n'y avait pas grand-chose. Il faut certainement redonner un sens au lieu. C'est un peu tristounet.

Réponse de M. le député-maire :

Aujourd'hui il faut qu'un bâtiment puisse évoluer pour vivre. Les halles du Boulingrin ont été rénovées dans leur jus mais ce n'est pas adapté à un marché moderne. On pourrait peut-être s'inspirer des Halles gourmandes de Lyon ou d'ailleurs.

Participant 11 :

Quelle appropriation par les Rémois de la périphérie ? Ce projet est-il vu comme un « projet du centre » ?

Réponse de M. le député-maire :

Il y aura des visites dans les quartiers des différents secteurs pour présenter le projet. Le tirage au sort a permis de réunir des personnes de tous les quartiers de la ville.

Philippe Germain :

Comme la majorité des Rémois de Paris, il est très attaché au pâté croûte du samedi matin. La position des parkings est donc importante.

Participant 12 :

A été évoqué le musée des Beaux-Arts, il y a quelques années le projet avait été envisagé sur le site. Qu'en est-il ?

Réponse de M. le député-maire :

Le projet n'était pas financé, or la collectivité doit fonctionner à l'image d'une entreprise et ne pas dépenser l'argent qu'elle n'a pas. Par ailleurs, le projet de bâtiment était d'une hauteur de 30 mètres, cachant totalement les halles du Boulingrin.

Participant 13 :

Le parking semble passablement encaissé, risquant de créer de la circulation au niveau du centre aqua-ludique (problème de sécurité des enfants). De plus, on pourra y rentrer mais pas en sortir.

Réponse de M. le député-maire :

En réalité, la voie d'accès au parking arrivera par le nord (voie qui sera créée). L'espace devant le parking étant piéton.

Participant 14 :

Quels sont les chiffres relatifs aux travaux ?

Réponse de M. le député-maire :

Le démarrage des travaux est programmé aux alentours de 2018. Le coût est d'une quarantaine de millions d'euros pour la piscine et du même ordre pour la salle événementielle.

*[Sur ces mots, M. le député-maire remercie les participants et met fin à l'atelier des Rémois de Paris.]*